

## AUTORISATION DE SORTIE SANS ADULTES POUR LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 AUTORISATION DE DÉTENTION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE

Comme il l'est indiqué dans le règlement intérieur et par souci de protection des élèves, l'École de South Kensington veille à ne laisser sortir les élèves de l'établissement qu'en présence de l'adulte venu le chercher.

Toutefois, **les élèves de CM1 et CM2** ayant cette autorisation signée de leurs parents seront autorisés à quitter **seuls** l'établissement après la demi-journée ou journée de classe. Cette autorisation est **valable du lundi au vendredi** et ne peut pas être fractionnée selon votre convenance.

Je soussigné Madame et/ou Monsieur ..... autorise(nt) son/leur enfant .....scolarisé(e) en classe de ..... à l'école de South Kensington pour l'année 2025-2026, à quitter l'établissement à la fin des cours **sans être accompagné(e) d'un adulte**. Cette autorisation est valable à compter de la date de réception de ce document par l'école et pour toute l'année scolaire.

### Possession d'un téléphone portable – CM1 et CM2

En raison des trajets effectués seul, votre enfant de CM1/CM2 a la possibilité d'avoir avec lui un téléphone portable.

Merci de **contacter le secrétariat de l'école** afin qu'un formulaire d'autorisation exceptionnelle vous soit envoyé. Sans cette autorisation, toute détention et/ou utilisation d'un téléphone portable par les élèves au sein de l'école est totalement interdite.

**Date :**

**Signature(s) :**

*En application des articles 12 et 13 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, des articles 12 and 13 du United Kingdom General Data Protection Regulation, ainsi que du Data Protection Act 2018, nous vous informons que le Lycée Français Charles de Gaulle de Londres en sa qualité de Responsable de Traitement collecte des données vous concernant à des fins de gestion administrative et de protection des élèves (s'assurer que seuls les élèves dont les parents auront signé le présent formulaire pourront quitter l'établissement à la fin des cours sans être accompagnés d'un adulte).*

*Vos données seront strictement réservées à l'administration et aux services habilités du Lycée Français Charles de Gaulle et seront conservées un an. Aux termes de notre Politique de protection des données, nous nous engageons à protéger vos données de toute atteinte. Conformément aux art.15 à 22 du Règlement Européen 2016-679 du 27 avril 2016, relatif à la protection des données à caractère personnel, aux art. 15 à 22 du United Kingdom General Data Protection Regulation, et aux articles 7, 46 et 47 du Data Protection Act 2018, vous pourrez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès du Lycée Français Charles de Gaulle de Londres (dpo@lyceefrancais.org.uk).*